



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse du 01 au 07 Octobre. 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Pêche.....3

- **PÊCHE-OURITE** : Cash prize de Rs 10 000 pour la plus grosse prise
- **Prem Koonjoo, ministre des Ressources marines** : «La fermeture de la pêche à l'ourite sera relancée l'année prochaine»
- **Pêche à l'ourite** : des prises de 635 kg pour une première journée
- **AQUACULTURE** : Pravind Jugnauth, « Satisfaire nous-mêmes nos besoins en poissons »

Biodiversité.....11

- **COI-Biodiversité** : La comptabilisation du capital Naturel à l'honneur
- **Biodiversité** : Comptabilisation écosystémique

Veille Sanitaire.....15

- **Film institutionnel sur le Réseau SEGA One Health**
- **ÉLEVAGE - ÉPIZOOTIE** : Fièvre aphteuse, début de l'enquête à la fin du mois

Journée mondiale du refus de la misère.....19

- **Résidence Anoska** observe la journée du refus de la misère
- **La pauvreté n'est pas une fatalité**
- **Journée mondiale du refus de la misère à La Réunion** : la parole aux victimes

Tourisme.....23

- **Tourisme** : la haute saison s'annonce bonne

Pêche



PÊCHE-OURITE : Cash prize de Rs 10 000 pour la plus grosse prise

14 OCTOBRE, 2016

Le Syndicat des Pêcheurs s'interroge sur la légalité des techniques utilisées pour cette compétition



Le ministère de la Pêche procédera dimanche à la réouverture de la pêche à l'ourite. Une fête grandiose avec un concours de la plus grosse prise est prévue sur 12 sites de débarquement à travers l'île. Toutefois, le Syndicat des Pêcheurs émet des doutes sur la légalité des techniques utilisées pour cela. Selon son président, Judex Rampaul, la fermeture n'aura servi à rien si les pratiques néfastes à l'environnement sont toujours autorisées. « Cette fermeture temporaire de la pêche à l'ourite n'est que la première étape d'une série de petits pas dont le succès sera déterminant pour l'avenir et pour l'économie océanique du pays. » C'est en ces termes que le ministre de tutelle, Prem Koonjoo, justifie sa démarche pour cette fermeture, qui est loin de faire l'unanimité auprès de la communauté des

pêcheurs. Toujours est-il que le ministère et ses partenaires, dont l'UNDP GEF Small Grants Programme, la COI, les Ong Mauritius Marine Conservation Society, Reef Conservation, Eco Sud et Eco Mod, sont d'avis que ces fermetures à deux reprises sont bénéfiques à l'espèce. Le projet pilote tenu l'année dernière a d'ailleurs démontré une croissance plus importante des ourites pendant la période de fermeture, ces deux mois correspondant à la période de reproduction de ces animaux. Le concours de la plus grosse prise sera organisé à l'occasion de la réouverture officielle dimanche. Quelque 12 sites de débarquement à travers l'île sont concernés, à savoir Baie-du-Tombeau, Grand-Gaube, Poudre-d'Or, Poste-Lafayette, GRSE, Poste-de-Flacq, (Camp des pêcheurs), Bambous-Virieux, Mahébourg, Riambel, Baie-du-Cap, Case-Noyale et La Preneuse. Un Cash Prize de Rs 10 000 est prévu à celui ou celle qui rapportera la plus belle prise. La pesée se fera dans les 12 sites précités.

Toutefois, le Syndicat des Pêcheurs est d'avis que cet événement sera entaché si le ministère autorise des pratiques de pêches illégales. « Nous savons tous qu'à Maurice, pour attraper les ourites, les pêcheurs doivent plonger et utiliser des équipements comme des fusils sous-marins et des harpons. Or, ces instruments sont illégaux depuis les années 80'. Beaucoup de pêcheurs se sont retrouvés avec des amendes pour les avoir utilisés. Comment se fait-il qu'aujourd'hui, on viendra récompenser quelqu'un, ayant utilisé une technique illégale ? » se demande Judex Rampaul. Ce dernier va plus loin en invitant les autorités à annuler les amendes de ceux trouvés coupables de pêche illégale pendant la période de fermeture. De même, il est d'avis que le ministère doit former les pêcheurs aux techniques de pêche durable. « Si d'une part, on dit qu'on procède à la fermeture pour protéger l'espèce et pour l'environnement, il faut aussi trouver les méthodes moins néfastes pour l'environnement. » Au ministère concerné, on avance que cette question sera prise en considération pour les prochains cours à l'école de Pointe-aux-Sables. « Lors de cette formation, les pêcheurs seront exposés à des techniques de pêche différentes. Nous allons également aborder la question de la

pêche à l'ourite », indique un porte-parole, qui maintient également que l'école rouvrira ses portes le 30 octobre, comme l'a annoncé le ministre. « Toutefois, les pêcheurs doivent finaliser toutes les procédures. Il y a par exemple un test médical à faire. S'ils ne le font pas, on ne pourra commencer les cours. » À ce jour, une centaine de personnes se sont enregistrées pour la formation de pêcheur en vue d'obtenir une carte professionnelle. Les cours se feront en groupes ce 24 octobre. Judex Rampaul, lui, dit suivre cette liste de très près. « Nous voulons nous assurer que ce sont les vrais pêcheurs qui vont en profiter, et non des colleurs d'affiches. » Et de réitérer également son appel pour le retrait des pêcheurs âgés de la profession. « Nous demandons un genre de VRS pour ceux qui ne peuvent plus sortir en mer parce qu'ils sont trop âgés. Leurs cartes pourraient être redistribuées aux jeunes. »

<http://www.lemauricien.com/article/peche-ourite-cash-prize-rs-10-000-la-plus-grosse-prise>

LeDEFIMEDIAGROUP

Prem Koonjoo, ministre des Ressources marines : «La fermeture de la pêche à l'ourite sera relancée l'année prochaine»

18 OCTOBRE 2016



Les trois plus belles prises ont été récompensées. Après deux mois de fermeture, la pêche à l'ourite est à nouveau autorisée depuis le 16 octobre. Pour le ministre de la Pêche et des Ressources marines, Prem Koonjoo, cette fermeture temporaire n'est que

le premier pas d'une série dont le succès sera déterminant pour l'avenir de l'économie océanique.

Prem Koonjoo s'est dit satisfait des résultats positifs de ce projet. « Même si certains sont allés à l'encontre de la loi et ont pratiqué la pêche au poulpe pendant la fermeture, le ministère est satisfait des résultats. C'est Rodrigues qui nous a mis sur la bonne voie et à Maurice, on a encore beaucoup à apprendre. Le ministère relancera ce projet de fermeture l'année prochaine avec beaucoup plus de contrôle et de réglementations », a-t-il souligné.

À l'occasion de la réouverture de la pêche, un concours de la plus grosse ourite pêchée avait été organisé. Dans les 12 Fisheries Landing Station, 635 kilos d'ourites ont été capturées.

De son côté, le président du syndicat des pêcheurs Judex Ramphul explique que la pêche à l'ourite est en elle-même illégale : « Il faut comprendre que Maurice n'est pas comme Rodrigues. Ici, on doit plonger pour pêcher l'ourite. » Il estime qu'il faut donner des permis aux pêcheurs afin qu'ils pêchent uniquement des ourites.

Cette fermeture de deux mois, correspondant à la période de reproduction des ourites, est organisée pour le bénéfice des pêcheurs par le gouvernement, avec le soutien de la Commission de l'océan Indien à travers son programme SmartFish financé par l'Union européenne, et du programme GEF Small Grants Programme mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement. La collaboration de quatre organisations non gouvernementales sur le terrain (la Mauritius Marine Conservation Society, Reef Conservation, Eco Sud et EcoMode Society) a permis de sensibiliser la population des villages côtiers sur la nécessité de préserver cette ressource.

<http://defimedia.info/prem-koonjoo-ministre-des-ressources-marines-la-fermeture-de-la-peche-lourite-sera-relancee-lannee-prochaine>



Pêche à l'ourite : des prises de 635 kg pour une première journée

17 OCT 2016



Les gagnants du concours, Cyril Lagayard, Geerdary Deelchand et Gungah Barath, ont été récompensés par le ministre de la pêche, Prem Koonjoo.

La pêche à l'ourite s'est rouverte hier, dimanche 16 octobre après deux mois d'interdiction. Une mesure temporaire qui a porté ses fruits, selon le ministère de l'Economie océanique, des ressources marines, de la pêche, des services maritimes et des îles, puisque des prises totalisant un peu plus de 635 kg ont été enregistrées pour la première journée.

Cette première journée de pêche a aussi vu l'organisation d'un concours de la plus grosse ourite à l'intention des pêcheurs du pays. Cyril Lagayard, de Bambous-Virieux, a remporté le premier prix, soit Rs 10 000, pour un poulpe de 5,8 kg. La deuxième place est revenue à Geerdary Deelchand, de Quatre-Sœurs (5,1 kg) tandis que le troisième prix est allé à Gungah Barath, de Camp-des-Pêcheurs, pour un poulpe de 4,5 kg.

C'est dans la région du Morne que les pêcheurs ont ramené le plus de poulpes, soit 115 kg. Mahébourg n'est pas en reste avec 104 kg. Pour le

ministre Prem Koonjoo, ce résultat est satisfaisant, même s'il se dit conscient que «certains ont tout de même bravé l'interdiction» durant ces deux derniers mois. D'où sa mise en garde : l'an prochain «la réglementation et les mesures de contrôle seront plus strictes».

A ses yeux, «Maurice a eu raison de suivre l'exemple de Rodrigues. En ce qu'il s'agit de la pêche au poulpe, Maurice a beaucoup à apprendre de Rodrigues.

<http://www.lexpress.mu/article/291810/peche-lourite-prises-635-kg-pour-une-premiere-journee>

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

SECTEUR DE LA PÊCHE-RÉOUVERTURE : Quelque 635 kg d'ourites pêchés pour la première journée

La plus belle prise à Cyril Lagayard

17 octobre, 2016



La réouverture de la pêche à l'ourite a eu lieu hier. Sur les 12 sites identifiés à travers l'île, les pêcheurs ont enregistré une bonne pêche, portant ainsi les prises totales à 635 kg. C'est la pêcherie du Morne qui a réalisé la plus belle opération, avec 115 kg, tandis que Cyril Lagayard, de Bambous-Virieux, remporte Rs 10 000 pour sa prise de 5,8 kg. Après une fermeture de deux mois, soit du 15 août au 15 octobre, la pêche à l'ourite a redémarré hier. Quelque 12 sites – Baie-du-Tombeau, Grand-Gaube, Poudre-d'Or, Poste-Lafayette, GRSE, Poste-de-Flacq, Bambous-Virieux, Mahébourg, Riambel, Baie-du-Cap, Case-Noyale et La Preneuse – avaient été désignés pour enregistrer les prises de cette

première journée. Au total, les pêcheurs ont ramené 635 kg d'ourites. Une prise intéressante, disent-ils, surtout par rapport à la taille des ourites pêchés..... à lire plus

<http://www.lemauricien.com/article/secteur-la-peche-reouverture-quelque-635-kg-d-ourites-peches-la-premiere-journee>

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

AQUACULTURE : Pravind Jugnauth, « Satisfaire nous-mêmes nos besoins en poissons »

20 OCTOBRE, 2016



Le gouvernement souhaite encourager les PME à se lancer dans l'aquaculture. C'est en ce sens que des sessions de sensibilisation sont organisées par le National Institute for Co-operative Entrepreneurship (NICE). Hier, au Multi-Purpose Centre de Bois-Chéri, Moka, une centaine de potentiels entrepreneurs sont venus s'informer sur la manière de se lancer dans le domaine. Prenant la parole à cette occasion, le ministre des Finances, Pravind Jugnauth, a déclaré : « Nous sommes entourés de lagons et nous importons des fruits de mer des Seychelles et de Madagascar. Nous devrions avoir la quantité nécessaire pour satisfaire nos propres besoins en poissons et fruits de mer, d'autant que c'est bon pour la santé. » À Moka hier, le ministre des Finances a indiqué que depuis l'arrivée du gouvernement, les dettes de la Development Bank of Mauritius (DBM) sont passées de Rs 4 milliards à Rs 700 M. « Nous faisons en sorte que la DBM devienne une banque dédiée uniquement aux petites entreprises », devait-il ajouter. Pour le grand argentier, il est important que le gouvernement informe et sensibilise le public au sujet des opportunités et autres facilités qui sont à la disposition de la population. Selon lui, les Mauriciens peuvent se lancer dans l'aquaculture, soit comme passe-temps, soit comme activité professionnelle. L'aquaculture représente en effet une opportunité de revenus substantiels, d'autant que « notre pays ne dispose pas de

beaucoup de ressources ». Et de poursuivre : « Notre terre est petite, notre population s'agrandit et, chaque année, des jeunes arrivent sur le marché de l'emploi. De plus, avec le progrès et l'émancipation des femmes, il y a de plus en plus de femmes qui sont à la recherche d'opportunités pour lancer une petite entreprise. » S'il incombe aux plus grandes entreprises de créer de l'emploi et d'exporter leurs produits pour des revenus additionnels, selon Pravind Jugnauth, il importe aussi « de penser à ceux au bas de l'échelle, qui ne peuvent retenir les services d'un comptable pour les encadrer », poursuivant : « Nous voulons leur donner un accès au financement. » C'est ainsi qu'il devait indiquer que le gouvernement travaille pour que la DBM devienne une banque dédiée aux seules petites entreprises.

Dans la même perspective, a-t-il rappelé, les petites entreprises n'auront pas à s'acquitter des « Trade Fees » pour les prochaines trois années. Le ministre a souligné que « nombre d'entrepreneurs ont démarré avec très peu de moyens et ont aujourd'hui réussi ». De son côté, le ministre des Affaires, Sunil Bholah, a souligné l'importance de la formation pour les aspirants entrepreneurs. Le NICE, dit-il, a formé depuis janvier 1 500 personnes, soit quelque 3 500 personnes par an. « Nous transformerons le NICE en un collège pour lui conférer un plus grand mandat. » Selon Sunil Bholah, l'aquaculture est un nouveau secteur méconnu de nombre de personnes. Le Mauritius Oceanography Institute (MOI) et l'Albion Fisheries Research Centre (AFRC), dit-il, collaborent avec le NICE pour animer les sessions de sensibilisation. Il a d'autre part rappelé que les crevettes et les camarons ne doivent pas nécessairement être élevés dans l'eau de mer.

<http://www.lemauricien.com/article/aquaculture-pravind-jugnauth-satisfaire-nous-memes-nos-besoins-en-poissons>

Biodiversité



COI-Biodiversité : La comptabilisation du capital Naturel à l'honneur

11 OCTOBRE 2016

Une quarantaine de techniciens issus de divers secteurs et des doctorants malgaches et comoriens bénéficient actuellement d'une formation certifiante sur la comptabilisation du capital naturel. Une initiative qui entre dans le cadre de l'objectif d'Aichi 2 qui projette l'intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux.

Madagascar est connu aussi bien pour sa richesse en biodiversité que pour la mauvaise gouvernance de ses ressources. Des dilapidations qui se font au vu et su de tous sans que des mesures vraiment efficaces et efficientes ne soient prises par les responsables. La place de la nature dans le développement d'un pays est pourtant indéniable. Or, à Madagascar, les politiques et plans de développement ne tiennent étonnamment pas compte de ce potentiel. Une meilleure gestion des ressources doit être effectuée. Pour que les retombées puissent profiter à toute la population. Ce qui relève actuellement plus du rêve que de la réalité. Le système de répartition des richesses dans le pays en est une preuve. La formation organisée de concert par la Commission de l'Océan Indien et de l'Université d'Antananarivo arrive donc à point nommé. Se déroulant du 5 au 14 octobre de ce mois, cette formation financée par l'Union européenne entre dans le cadre du projet Biodiversité de l'Océan Indien. Ledit projet axant ses objectifs, comme susmentionné, dans la concrétisation de l'intégration du capital naturel dans les comptes nationaux.

Cursus académique. La formation se veut être un processus dans la mise en place progressive d'un cursus académique en matière de comptabilité du capital naturel au sein de l'Université d'Antananarivo. Une

11

initiative qui vise toujours à doter le pays d'experts nationaux en la matière. Concrètement, dans la prise en compte de la valeur du capital naturel dans le processus de développement aussi bien économique qu'humain.

José Belalahy

<http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2016/10/11/coi-biodiversite-comptabilisation-capital-naturel-a-lhonneur/>



COI-Biodiversité : La comptabilisation du capital Naturel à l'honneur

13/10/16

Une quarantaine de techniciens issus de divers secteurs et des doctorants malgaches et comoriens bénéficient actuellement d'une formation certifiante sur la comptabilisation du capital naturel. Une initiative qui entre dans le cadre de l'objectif d'Aichi 2 qui projette l'intégration de la biodiversité dans les comptes nationaux.

<http://mg.chm-cbd.net/news/coi-biodiversite-la-comptabilisation-du-capital-naturel-a-l-honneur>

Madagascar News

COI-Biodiversité : La comptabilisation du capital Naturel à l'honneur

Une quarantaine de techniciens issus de divers secteurs et des doctorants malgaches et comoriens bénéficient actuellement d'une formation certifiante sur la comptabilisation du capital naturel. Une initiative qui entre dans le cadre de l'objectif

<http://madagascar.shafaqna.com/FR/MG/912881>



Biodiversité : Comptabilisation écosystémique



Les populations insulaires et des pays côtiers sont particulièrement dépendants du capital naturel et donc des services environnementaux. Une formation en comptabilité écosystémique du capital naturel se tient depuis le 5 octobre dernier et se sera clôturée demain, 14 octobre à l'Université d'Antananarivo. Une trentaine de techniciens et chercheurs de l'Union des Comores et de Madagascar participent à cette formation régionale, qui entre dans le cadre du Projet Biodiversité de la Commission de l'Océan Indien (COI). La comptabilisation écosystémique nécessite l'implication des écologue, géologue, économiste, biologiste, halieute, géomaticien, statisticien ...en provenance du département de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de l'économie et du plan, de l'agriculture, de la pêche La formation a été dispensée par des Experts internationaux appuyés par des enseignants d'IOGA, C3EDM, et la faculté des sciences.

Dans les zones de l'Océan Indien, les valeurs de la biodiversité ne sont pas suffisamment prises en compte dans le processus de décision et de planification, particulièrement dans le contexte de développement des stratégies de réduction de la pauvreté. Cette formation axée sur le thème « comptabilisation écosystémique du capital naturel » a été organisée en vue de mieux intégrer l'environnement dans les stratégies de développement. « *On part ainsi de la conservation pure de la biodiversité pour s'orienter vers une approche centrée sur la contribution de la biodiversité à l'amélioration de la qualité de vie de l'humanité et l'élimination de la pauvreté* », selon le communiqué. Bien que cette approche fasse encore partie du domaine de la recherche, l'urgence des défis réclame des actions immédiates. Les indicateurs de performance économique ne tiennent pas encore compte des avantages offerts par les

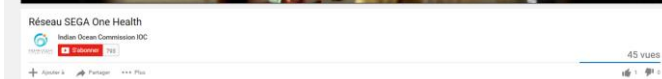
écosystèmes. Cette situation expose la nature à une utilisation souvent abusive. Le capital naturel est consommé sans compter. Les Objectifs de Aichi de la Convention sur la Diversité Biologique recommandent cette intégration d'ici 2020. Après cette formation théorique, les participants auront à appliquer leur connaissance par des études de cas de montage de comptes écosystémiques. Par ailleurs, l'implication du milieu de l'enseignement supérieur ouvre des perspectives sur la création de parcours universitaires.

<http://www.ekomada.com/2016/10/12/biodiversite-comptabilisation-ecosystemique/>

Veille Sanitaire



Film institutionnel sur le Réseau SEGA One Health



Pour plus d'info veuillez voir le vidéo.En cliquant sur le lien ci-dessous

https://www.youtube.com/watch?v=5shw2_mbppg&feature=youtu.be



ÉLEVAGE - ÉPIZOOTIE : Fièvre aphteuse, début de l'enquête à la fin du mois

13 OCTOBRE, 2016



- L'Agro-industrie en quête de Rs 67,5 millions pour relancer le secteur de l'élevage à Maurice
- À la mi-septembre, 1 744 têtes de bétail abattues et 11 752 autres déjà vaccinées contre la fièvre aphteuse
- Rodrigues souhaite une révision de la période d'interdiction d'exportation de bétail de trois ans sur Maurice
- Le Prof Thomson maintient : « L'épizootie de fièvre aphteuse à Rodrigues devra passer le cap de la stabilisation dans six mois avec la campagne de vaccination »

Presque quatre mois après l'éclatement de l'épizootie de fièvre aphteuse à Rodrigues et à Maurice, le Fact Finding Committee, présidé par la Master and Registrar Shameem Hamuth-Laulloo, compte démarrer les auditions d'ici la fin du mois. Durant ces deux prochaines semaines, la Master and Registrar complétera les consultations avec ses deux assesseurs, le Dr Dewan Sibartie, ex-Chief Agricultural Officer, et Aurèle Anquetil André,

16

responsable de la réserve François Legat, à Rodrigues, en vue de déterminer une ébauche de calendrier de travail et de mettre sur pied un secrétariat. Entre-temps, le ministère de l'Agro-industrie dresse un premier bilan des répercussions de cette épizootie à Maurice et se penche sur les mesures de relance du secteur de l'élevage. Les premiers détails indiquent que le ministère aura besoin d'un budget additionnel de Rs 67,5 millions pour parer au plus pressé. Du côté de Rodrigues, où les dégâts de la fièvre aphteuse sont jugés considérables sur le plan économique et social, la possibilité d'une révision de la période d'interdiction d'exportation du bétail sur Maurice de trois ans est souhaitée. Pour soutenir cette démarche, la Commission agriculture de l'Assemblée régionale de Rodrigues s'appuie sur un rapport d'expert en la personne du Pr Gavin Thomson, spécialiste dans la lutte contre la fièvre aphteuse... À ce jour, le ministère des Finances a déjà mis à la disposition de l'Agro-industrie une somme additionnelle de Rs 30 millions pour s'occuper des urgences. Mais ces fonds ont déjà été épuisés, Rs 36,7 millions ayant été utilisées lors de la partie initiale du programme de lutte contre la prolifération de fièvre aphteuse. Au chapitre des « Procurement of Goods and Services », un budget de Rs 7,5 millions a été nécessaire, avec notamment Rs 800 000 pour les vaccins commandés du Botswana, Rs 1,6 million pour les autres « Veterinary Drugs, and Other Consumables » ou encore Rs 2,3 millions pour le paiement des heures supplémentaires. En contrepartie, Maurice a bénéficié de l'assistance technique de la Commission de l'océan Indien (COI) et de l'Union européenne. La COI a accordé une contribution financière de 100 000 euros à Maurice alors que Bruxelles a fourni 300 000 doses de vaccin. Ces deux financements ont permis d'alléger en partie le poids financier de la relance de l'élevage sur les épaules des autorités. Toutefois, l'aspect le plus budgétivore demeure le paiement de la compensation aux éleveurs affectés par la fièvre aphteuse. Les indications sont qu'à ce jour 1 744 têtes de bétail ont été abattues, soit des bêtes de moins d'un an, pour un total de 209, dont 170 porcs ; 543 bêtes entre un an et deux ans, dont 199 porcs et 308 moutons et cabris ; et des 356 taureaux de moins de deux ans, entre

autres. À ce jour, 87 éleveurs ont déjà été compensés pour un montant de Rs 30,1 millions, soit 1 250 têtes de bétail éliminées en raison de la fièvre aphteuse. Dans les prochains jours, un autre groupe de 14 éleveurs, avec un potentiel de 410 bêtes, devra être compensé pour un montant de Rs 6,1 millions. Un dernier paiement de Rs 5 millions à des éleveurs, qui ont eu une centaine de têtes de bétail abattues, attend d'être établi... L'adoption de ces deux mesures d'urgence – avec en complément des « incentives » pour doper la consommation de viande fraîche, la mise en opération de l'abattoir de Baie-Diamant et l'ouverture de boucherie moderne – s'avère être un tournant dans la relance de l'élevage à Rodrigues. Au début de ce mois, le bilan de la fièvre aphteuse à Rodrigues s'établit comme suit : 3 280 têtes de bétail abattues, dont 1 428 moutons et cabris, 299 bœufs et 391 porcs. Il faudra compter le bétail ayant succombé à cette épidémie, portant le total à 5 398, avec 706 fermes affectées. L'épidémie avait atteint une pointe avec 537 cas rapportés au cours de la semaine allant du 26 août au 1er septembre. Le programme de vaccination se poursuit avec la première dose déjà administrée à 30 605 bêtes et la seconde à 10 650 au 4 octobre. La compensation versée par l'Assemblée régionale est de Rs 44 millions aux éleveurs affectés, Rs 700 000 aux bouchers et Rs 8,3 millions sous forme de subventions sur la nourriture pour bétail... [à lire plus](#)

<http://www.lemauricien.com/article/elevage-epizootie-fievre-aphteuse-debut-l-enquete-la-fin-du-mois>

Journée mondiale du refus de la misère



Résidence Anoska observe la journée du refus de la misère [VIDEO]

Oct 17, 2016



[Cliquer le lien pour voir le vidéo](#)

La Journée mondiale du refus de la misère a été observée à travers une série d'activités à Résidence Anoska, 16ème mille, dimanche 16 octobre. Une initiative du Comité 17-Octobre en vue de sensibiliser la population sur l'importance d'éliminer la pauvreté pour avoir une société prospère. L'événement a bénéficié du soutien de la Commission de l'océan indien et du Mouvement ATD Quart Monde.

<http://mbc.intnet.mu/article/r%C3%A9sidence-anoska-observe-la-journ%C3%A9e-du-refus-de-la-mis%C3%A8re-video>

La pauvreté n'est pas une fatalité

17 OCTOBRE, 2016

Famines dans le sud de Madagascar. Insécurité alimentaire. Poches de pauvreté persistantes dans chacun des pays de l'Indianocéanie. Oui, trop de familles vulnérables vivent encore dans des conditions indignes sur nos îles pourtant considérées comme des paradis pour l'homme. Cette situation-là n'est pas acceptable. La lutte contre la misère est un combat qui doit nous animer tous, chacun à notre niveau et où que nous soyons dans la société. Cette lutte est un élément essentiel pour parvenir à un développement économique et social durable qu'appellent de leurs vœux les populations de tous nos pays. Mais au-delà de ce devoir qui interpelle nos consciences, dépasser l'exclusion sociale dont sont victimes les personnes vivant dans la nécessité est aussi un combat pour la paix. Car la pauvreté détruit des vies, stigmatise celles et ceux qui en souffrent et divise les sociétés. De la violence, voilà ce que produit la pauvreté. Être réduits au silence, se voir refuser dignité et respect, être exclus de la société, telles sont les violences morales, sociales et psychologiques que subissent les personnes qui vivent la misère au quotidien. Cette violence-là, à la fois symbolique et très matérielle, constitue un obstacle majeur à l'émergence d'une planète durable et apaisée. Pourtant la pauvreté n'est pas une fatalité. Elle n'est pas inévitable. À une époque confrontée à des défis aussi nombreux qu'inédits, qui réclament la cohésion de l'action collective, nous ne pouvons accepter un tel gâchis de potentiel humain. Le temps est largement venu de construire un monde où personne n'est laissé de côté, c'est-à-dire un monde plus fraternel et moins violent. La participation effective des personnes les plus vulnérables est la condition indispensable pour que le développement soit réellement au service de tous et pour que nos sociétés se développent dans la paix et l'harmonie. C'est dans cet esprit qu'a été signé en mai dernier un accord de

partenariat entre ATD Quart Monde et la Commission de l'océan Indien, dont l'objectif principal est d'encourager et de soutenir les actions menées contre la pauvreté dans l'Indianocéanie. Cet accord s'inscrit dans la droite ligne du premier Objectif du développement durable des Nations unies : mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Promouvoir le dialogue, l'échange d'expériences et de connaissances, aller vers les plus pauvres, les écouter, leur donner une voix. Telles sont les premières actions à mener pour s'acheminer vers une humanité authentiquement inclusive et réaliser l'ambition humaniste de ne laisser personne de côté. La COI et ATD Quart Monde unissent leur voix pour demander aux gouvernements de la région, aux partenaires et aux bailleurs de s'investir de manière plus directe dans des actions de lutte contre le dénuement. Les savoirs respectifs de chacune des organisations peuvent en effet contribuer à orienter les politiques sociales de nos pays. Notre collaboration a débuté en avril dernier lors d'une session régionale de formation et de renforcement de l'engagement de tous dans le combat contre la pauvreté mené dans les pays de l'Indianocéanie. Cette formation a été l'occasion pour la COI d'expliquer certaines de ses activités qui répondent à cet objectif de développement social. Des collaborateurs de l'organisation ont ainsi pu exposer les actions en faveur de l'augmentation des revenus des pêcheurs, de la protection des populations face aux risques naturels et sanitaires, ou encore de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Durant cette rencontre, les membres d'ATD Quart Monde en ont appris davantage sur la COI et lui ont aussi suggéré de consulter davantage les populations les plus pauvres bénéficiaires des actions de l'organisation régionale.

L'accord entre nos deux organisations donne également à la Journée mondiale du refus de la misère, que nous célébrons aujourd'hui, un impact majeur en associant les cinq pays de l'Indianocéanie. Cette Journée permet à des hommes et des femmes de tous horizons géographiques, sociaux, culturels et spirituels, d'entendre la parole de celles et ceux qui sont en situation de précarité et de pauvreté et de

s'engager avec elles pour combattre la misère. La coopération entre nos pays doit se poursuivre et se renforcer. Nous avons une histoire et une culture communes, un patrimoine partagé. Nous avons réussi à faire ce qui est rare dans le monde d'aujourd'hui, accepter nos différences, apprendre à les gérer, en faire un enrichissement basé sur une vertu fondamentale : la solidarité. ATD Quart Monde et la COI réaffirment donc solennellement leur volonté de travailler, penser et agir ensemble pour combattre la pauvreté en Indianocéanie.

<http://www.lemauricien.com/article/la-pauvrete-n-pas-fatalite>

Tourisme

LeDEFIMEDIAGROUP

Tourisme : la haute saison s'annonce bonne

19 OCTOBRE 2016



En 2016, la haute saison touristique s'annonce bien. Alors que l'été pointe le bout de son nez, les opérateurs du secteur se montrent optimistes.

On prévoit près de 10 % de croissance dans les arrivées touristiques par rapport à 2015.

La barre de 1,15 million de touristes en 2016 devra être franchie facilement.

Selon l'Association des hôteliers et restaurateurs de l'île Maurice (Ahrim), les mois d'octobre et de novembre s'annoncent bons.

Le niveau de réservations dans nos hôtels pour cette période est supérieur à 7 % par rapport à 2015. Le mois de décembre accuse cependant un léger retard, de l'ordre de 3 %.

L'Ahrim reste attentive à l'activité des réservations pendant le mois d'octobre, car c'est maintenant que les voyageurs planifient leurs séjours pour la fin de l'année.

Au niveau d'Air Mauritius, l'on note une croissance de plus de 7 % du nombre de touristes entre avril et septembre 2016. La compagnie d'aviation nationale estime que la tendance perdurera jusqu'à la fin de l'année.

Ce sont surtout les réservations de dernière minute qui boosteront le nombre de touristes voyageant sur les vols d'Air Mauritius.

La compagnie note une croissance de 10 % de réservations pour la haute saison sur le marché européen.

Statistics Mauritius avait prévu l'arrivée de 1,25 million de touristes en 2016 ; ce qui représente une croissance de 8,6 % par rapport à 2015.

<http://defimedia.info/tourisme-la-haute-saison-sannonce-bonne>